

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1948)
Heft: 4

Artikel: Au sujet du jury
Autor: Martin, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-625586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

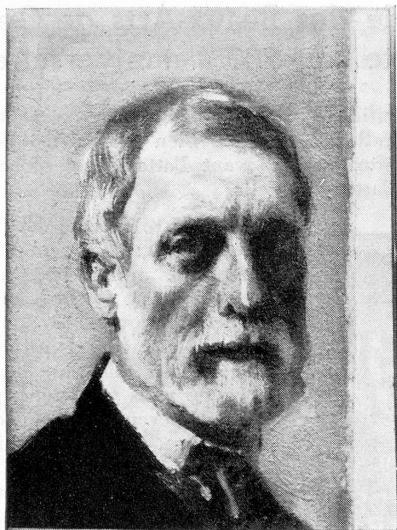


Photo P. Boissonnas, Genève

Barthélemy Menn, 1815-1893 Autoportrait

seront prononcées par MM. Albert Dupraz, directeur de l'école des arts et métiers, Albert Picot, président du département de l'instruction publique et Philippe Etter, conseiller fédéral.

Le même jour aura lieu au Musée Rath, le vernissage de l'exposition rétrospective et de l'exposition des travaux d'élèves. Le doyen de l'école des beaux-arts et des arts industriels prononcera un discours de circonstance, puis les autorités recevront au foyer du Grand-Théâtre les exposants, tous anciens élèves de l'école ainsi que les membres du corps enseignant et des commissions.

Après un voyage d'études à Soleure et à Bâle et pour clore les festivités, des représentations seront données au Grand-Théâtre les 11 et 12 juin: Protée de Paul Claudel, musique de Darius Milhaud et Binet. Les acteurs seront des élèves anciens et actuels de l'école et la mise en scène de Georges Baroz est un gage de succès.

Décors et costumes ont été réalisés par les élèves.

Disons en terminant qu'une plaquette illustrée a été éditée pour cet anniversaire, tirée sur les presses de Roto-Sadag. Elle relate utilement l'histoire de deux siècles d'enseignement artistique à Genève.

G. E. Haberjahn

Doyen de l'Ecole des Beaux-Arts de Genève.

Au sujet du jury.

Certaines décisions du jury de notre exposition ont donné lieu à beaucoup de réclamations et engendré beaucoup d'amertume!

Mais aucun jury n'est infailable, et un jury composé d'artistes l'est peut-être moins que tout autre. Ses décisions ne auraient porté atteinte ni au talent d'un artiste, ni à sa réputation. Elles sont un jugement «momentané» et non pas définitif! Elles ne peuvent atteindre ni le passé ni l'avenir, et l'artiste, malgré tout et quel qu'il soit, reste lui-même.

Lorsque le jury accepte la toile d'un artiste peu connu, il n'est pas obligatoirement tenu d'accepter la toile d'un artiste très connu. Sa sévérité s'accentue, malgré lui, en raison de la valeur de l'artiste, et s'il est tenté de pardonner à celui qui a peu reçu, il est tenté aussi, de demander beaucoup à celui qui a beaucoup reçu. En agissant ainsi, il donne à l'un la chance de se faire connaître et rappelle à l'autre tout ce qu'il nous doit et surtout ce qu'il se doit à lui-même.

En général, et ce pour de nombreux artistes, les envois ont été mal choisis. Je dirai, pour mieux me faire comprendre qu'ils ont été hâtivement choisis, et que certains ont complètement dérouté quelques membres du jury. C'est une erreur de penser que les dernières toiles sont toujours les meilleures. Les toiles sont comme certaines boissons, pour être bonnes elles n'ont pas besoin d'être fraîches... de date!

La tâche d'un jury n'est pas seulement toujours difficile, mais elle est souvent douloureuse. Savoir faire l'abandon, si cela est nécessaire, de l'amitié et de l'inimitié est une vertu à laquelle le jury s'est efforcé d'obéir. C'est pourquoi, vous, mes chers collègues, ne vous laissez pas aller à votre ressentiment. La vie continue.

Eug. Martin.

Dans de nombreux pays d'Europe, et plus particulièrement en Allemagne, une nouvelle méthode de construction s'était développée, elle consistait principalement à poser un toit plat sur des murs nus aux larges ouvertures. Et l'on baptisait cette méthode du nom d'architecture moderne. Alors que Cameron avait lutté pour se dégager de règles arbitraires, afin d'arriver à une liberté qui imposait à l'architecte moderne une nouvelle et plus grande responsabilité, cette liberté même devenait pour beaucoup l'élimination de tout effort, même de celui de connaître parfaitement tous les styles. Et des règles nouvelles, tout aussi rigides, élevèrent à la hauteur d'un système la pauvreté d'inspiration, l'incompétence et la médiocrité.

(de Ayn. Rand)

Werb! Passivmitglieder!



Jean Verdier, Genève

L'Avenue. Prix Calame 1948